



**Enfance en danger.
Privilégier le maintien des liens familiaux.
Oui, mais à quel prix ?**

Lors de la séance publique du Parlement de la Communauté française, la Députée Florence Reuter a souhaité poser les bases d'une réflexion au sujet de la volonté actuelle de maintenir à tout prix les liens familiaux au sein d'une famille à risque.

Les événements dramatiques de Woluwé-St-Lambert qui ont frappé durement l'opinion publique interpellent la Députée Florence Reuter qui a interrogé ce jour la Ministre Huytebroeck afin de savoir si la petite Anaïs avait fait l'objet d'un suivi particulier de la part des services de l'ONE ou de l'Aide à la jeunesse compte tenu de sa situation au sein d'une famille atypique où la mère n'avait que 17 ans (15 ans à la naissance) et où le père se trouvait en IPPJ, soupçonné d'avoir commis un meurtre crapuleux et une multitude d'autres actes de délinquance.

A cette question, la Ministre a reconnu que cet enfant n'avait pas de dossier à l'ONE et qu'il n'était pas suivi particulièrement malgré les caractéristiques de sa famille.

Après ce drame et celui qui a secoué Liège en mars 2009 avec la mort du petit Jason, Florence Reuter veut susciter le débat. Combien de drames faudra-t-il encore pour qu'on réfléchisse sur l'opportunité de vouloir à tout prix maintenir les liens familiaux au sein d'une famille parfois même au mépris des intérêts et de la sécurité de l'enfant alors que l'ONE se veut justement en être le gardien ?